

**LISTE DES ACTIFS DE TÉLÉCOMMUNICATIONS  
AU 31 DÉCEMBRE 2006**



## **TABLE DES MATIÈRES**

<b>1. SOMMAIRE.....</b>	<b>5</b>
<b>2. ACTIFS DE TÉLÉCOMMUNICATIONS EN EXPLOITATION .....</b>	<b>5</b>
<b>2.1 LISTE DES ACTIFS .....</b>	<b>5</b>
<b>2.2 DESCRIPTION DES ACTIFS .....</b>	<b>7</b>
<b>2.1.1 IMMOBILISATIONS CORPORELLES.....</b>	<b>7</b>
<b>2.1.2 ACTIFS INCORPORELS.....</b>	<b>16</b>
<b>2.1.3 FRAIS REPORTÉS .....</b>	<b>17</b>
<b>3. PROJETS EN COURS.....</b>	<b>17</b>



1    **1.    SOMMAIRE**

2    La liste des actifs de télécommunications au 31 décembre 2006 est constituée de deux  
3    parties, soit les actifs en exploitation et les projets en cours.

4    Cette liste d'actifs repose sur les données réelles à cette date, conciliées avec les états  
5    financiers consolidés d'Hydro-Québec à la même date, tel qu'en fait foi la pièce HQT-8,  
6    Document 2.1, attestée par les vérificateurs externes d'Hydro-Québec à la pièce HQT-8,  
7    Document 2.2.

8    Cette liste constitue le fondement historique sur lequel repose la demande du  
9    Transporteur relative à l'acquisition des actifs en exploitation et à la reconnaissance des  
10   projets en cours, à leurs soldes projetés au 31 décembre 2007, établissant le début de la  
11   réglementation des actifs de télécommunications au 1<sup>er</sup> janvier 2008, tel que plus  
12   amplement décrit à la pièce HQT-8, Document 1. La pièce HQT-8, Document 3 décrit  
13   l'évolution entre les soldes réels au 31 décembre 2006 de la présente pièce et ceux  
14   projetés au 31 décembre 2007 faisant l'objet de cette demande.

15   **2.    ACTIFS DE TÉLÉCOMMUNICATIONS EN EXPLOITATION**

16   **2.1   LISTE DES ACTIFS**

17   Le tableau 1 suivant fournit la liste des actifs de télécommunications en exploitation au  
18   31 décembre 2006. Ces actifs sont constitués d'immobilisations corporelles, d'actifs  
19   incorporels et de frais reportés.

20   Ce tableau est suivi d'une description de ces actifs, incluant une indication de leurs  
21   durées de vie utile respectives.

1

**Tableau 1**  
**Actifs de télécommunications**  
 Immobilisations corporelles en exploitation, Actifs incorporels et Frais reportés  
 au 31 décembre 2006 (Milliers \$)

	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette
<b>Lignes</b>	<b>294 074 \$</b>	<b>51 824 \$</b>	<b>242 250 \$</b>
Câbles de garde à fibre optique	283 016 \$	46 172 \$	236 844 \$
Ondes porteuses sur lignes de transport	11 058 \$	5 652 \$	5 406 \$
<b>Autres actifs de réseau</b>	<b>825 070 \$</b>	<b>472 894 \$</b>	<b>352 175 \$</b>
Multiplexeurs	156 638 \$	123 997 \$	32 641 \$
Appareillage Optoélectronique	101 211 \$	52 874 \$	48 337 \$
Câbles à fibre optique	98 308 \$	29 576 \$	68 732 \$
Pylônes et fondations	62 901 \$	43 349 \$	19 551 \$
Appareillages de liaisons hertziennes	60 868 \$	47 004 \$	13 865 \$
Systèmes d'alimentation primaires	53 457 \$	33 871 \$	19 586 \$
Modems	36 461 \$	30 822 \$	5 639 \$
Bâtiments	32 670 \$	21 797 \$	10 873 \$
Infrastructures de sites	29 991 \$	16 581 \$	13 410 \$
Systèmes de télésurveillance	27 063 \$	17 366 \$	9 697 \$
Systèmes d'alimentation auxiliaires	24 664 \$	14 076 \$	10 588 \$
Antennes et guide d'ondes	24 252 \$	15 964 \$	8 287 \$
Câbles aériens et souterrains	22 792 \$	14 488 \$	8 304 \$
Appareillage de synchronisation	13 218 \$	4 992 \$	8 226 \$
Divers	6 566 \$	4 612 \$	1 954 \$
Projets en cours d'inscription (Note 1)	74 010 \$	1 525 \$	72 485 \$
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES EN SERVICE</b>	<b>1 119 144 \$</b>	<b>524 719 \$</b>	<b>594 425 \$</b>
<b>ACTIFS INCORPORELS</b>	<b>10 017 \$</b>	<b>9 302 \$</b>	<b>715 \$</b>
<b>FRAIS REPORTÉS</b>	<b>4 940 \$</b>	<b>2 099 \$</b>	<b>2 841 \$</b>
<b>TOTAL</b>	<b>1 134 101 \$</b>	<b>536 120 \$</b>	<b>597 981 \$</b>

2 Note 1: Voir la répartition anticipée à la section Description des actifs.

1    **2.2    DESCRIPTION DES ACTIFS**

2    **2.1.1   IMMOBILISATIONS CORPORELLES**

3    **CÂBLES DE GARDE À FIBRE OPTIQUE**

4    Le réseau de transport de télécommunications comprend des liaisons optiques qui sont  
5    établies dans des câbles de garde avec fibres optiques (CGFO) intégrées sur les lignes  
6    de transport d'électricité. Ces CGFO ont été installés sur les corridors et les lignes  
7    d'attache du réseau de transport 735 kV entre le complexe La Grande, au nord, et les  
8    postes Chénier et Jacques-Cartier au sud (réseau Baie James). Des CGFO ont  
9    également été installés sur des lignes 735 kV et 315 kV entre Montréal et Québec pour  
10   relier les postes de transport au nord et au sud du fleuve Saint-Laurent. Les liaisons  
11   optiques ont des capacités variant de 1 DS-1 à OC-48. La capacité OC-48 a été choisie  
12   pour les liaisons principales installées sur les lignes de transport vers la Baie James et  
13   entre Montréal et Québec à cause des prévisions futures d'utilisation et afin de réaliser  
14   des liaisons sans répéteur entre les postes séparés par de longues distances. La  
15   réalisation de liaisons sans répéteur s'avérait plus économique tout en assurant une  
16   fiabilité maximale.

17   Durée de vie utile : 30 ans.

18   **ONDES PORTEUSES SUR LIGNES DE TRANSPORT**

19   Les liaisons par courants porteurs utilisent les conducteurs des lignes de transport  
20   d'énergie pour transporter des signaux de téléprotection, de télécommande et de  
21   téléphonie d'un poste à l'autre. Elles sont utilisées presque exclusivement dans les  
22   extrémités du réseau de télécommunications où les besoins sont en nombre très réduit et  
23   les distances de l'ordre de 20 km à 150 km environ. Les courants porteurs ont une  
24   capacité très limitée en raison de contraintes inhérentes à la technologie utilisée. Cette  
25   technologie offre toutefois une alternative avantageuse aux autres technologies de  
26   transmission en fin de réseau pour de faibles capacités.

27   Durée de vie utile : 15 ans.

1    **MULTIPLEXEURS**

2    Les multiplexeurs sont des équipements qui permettent de faire l'adaptation des signaux  
3    avant qu'ils soient émis par les équipements «radio». Sur le réseau de  
4    télécommunications de transport, on retrouve des multiplexeurs analogiques ainsi que  
5    des multiplexeurs numériques. Les multiplexeurs analogiques existants seront  
6    graduellement remplacés par des multiplexeurs numériques.

7    Le multiplexeur numérique inclut le coût des répartiteurs numériques et des  
8    téléconvertisseurs.

9    Durée de vie utile : 8 ans.

10   **APPAREILLAGE OPTOÉLECTRONIQUE**

11   L'appareillage optoélectronique regroupe l'ensemble des équipements que l'on retrouve à  
12   l'extrémité de la fibre optique. Il s'agit donc de cabinets dans lesquels on raccorde les  
13   différentes fibres du câble de fibre optique. Ainsi, le transport de l'information contenue  
14   dans la fibre optique vers le réseau de télécommunications devient possible.

15   Le réseau de télécommunications optoélectronique est composé de plusieurs  
16   équipements de type SONET (Synchronous Optical Network). On y retrouve des  
17   équipements à OC-3 / OC-12 (155/622 Mb/s) ainsi que des équipements à OC-48  
18   (2,5 Gb/s). De plus, le réseau est doté d'équipements avec mécanisme permettant le  
19   transport de la fibre optique sur une plus longue portée. Les équipements de la nouvelle  
20   génération des équipements SONET NG feront parties de cette catégorie

21   L'appareillage optoélectronique comprend également les amplificateurs optiques et les  
22   régénérateurs.

23   Durée de vie utile : 12 ans.

24   **CÂBLES À FIBRE OPTIQUE**

25   Le réseau de transport de télécommunications comprend des liaisons optiques qui sont  
26   établies dans des câbles optiques conventionnels en conduits, enfouis ou sur poteaux.  
27   Une fibre optique est un mince fil de verre dans lequel est canalisé un signal lumineux  
28   capable de transformer des quantités considérables d'informations. Dans la fibre optique,  
29   la lumière infrarouge va suivre un parcours par réflexion le long des parois internes du

1 cœur. Le rayon lumineux est ainsi propagé à l'intérieur de la fibre. Les fibres optiques  
2 offrent une plus grande capacité que les paires métalliques (millions de bits par seconde).  
3 Elles sont aussi insensibles aux élévations du potentiel de terre et aux inductions  
4 électromagnétiques, ce qui favorise leur utilisation dans les installations électriques. Il  
5 existe des types différents de fibre optique et dépendant des besoins, on fera varier le  
6 profil et le diamètre du cœur pour en changer les caractéristiques.

7 Durée de vie utile : 20 ans.

## 8 **PYLÔNES ET FONDATIONS**

9 Le réseau de transmission est composé de plusieurs liaisons hertziennes nécessitant des  
10 pylônes et des réflecteurs passifs pour micro-ondes, y compris leurs fondations, le  
11 balisage (feux de pylône, visant à assurer la visibilité du pylône et par conséquent la  
12 sécurité aérienne), la mise à la terre et le pont de guide d'ondes.

13 Chaque liaison hertziennne est composée d'une série de bonds radioélectriques. La  
14 distance moyenne d'un bond peut varier de 60 km à 100 km. Les signaux sont alors  
15 transportés d'un site à l'autre, au moyen d'antennes qui se trouvent en visibilité directe  
16 puisqu'elles sont installées à des pylônes de télécommunications.

17 Durée de vie utile : 25 ans.

## 18 **APPAREILLAGES DE LIAISONS HERTZIENNES**

19 Les liaisons hertziennes, implantées à Hydro-Québec depuis les années 1960, constituent  
20 une partie importante des infrastructures de transmission du réseau de transport de  
21 télécommunications. Elles sont de type analogique ou numérique.

22 Les principales liaisons analogiques ont des capacités de 120, 300, 600 ou 960 voies  
23 téléphoniques et fonctionnent dans les gammes du 2 GHz ou du 7 GHz en diversité de  
24 fréquences et de radios. Les liaisons secondaires du réseau analogique ont été réalisées  
25 dans les gammes de 900 MHz et de 2 GHz. Elles ont des capacités de 12 ou de 60 voies  
26 téléphoniques. Tel que mentionné plus haut, les liaisons hertziennes analogiques  
27 existantes seront graduellement remplacées par des liaisons numériques d'ici 2013.

28 Les liaisons hertziennes implantées depuis 1995 sont du type numérique. Les liaisons  
29 principales ont des capacités de 2 DS-3 ou 3 DS-3. Les liaisons secondaires ont des

1 capacités variant de 1 DS-1 à 16 DS-1. Dans la gamme du 7 GHz, les liaisons sont  
2 conçues avec une diversité de fréquences et de radios.

3 La diversité de radios a pour but de maintenir la continuité du service lors d'une panne.  
4 Quant à la diversité de fréquences, elle permet de choisir le meilleur signal possible  
5 lorsque les conditions de propagation provoquent des affaiblissements de signaux. Les  
6 liaisons principales acheminant les signaux pour la protection du réseau électrique à  
7 735 kV sont conçues pour former une diversité de parcours afin de respecter les critères  
8 du réseau électrique.

9 Durée de vie utile : 15 ans.

## 10 **SYSTÈMES D'ALIMENTATION PRIMAIRES**

11 Un équipement de télécommunication est au départ alimenté par un ou plusieurs bancs  
12 de batteries. Si l'équipement en question est analogique, on parlera d'un banc de  
13 batteries 24 volts. Si l'équipement de télécommunication est numérique, on parlera alors  
14 d'un banc de batteries 48 volts. Ces bancs de batteries sont rechargés (lorsque requis)  
15 par des chargeurs de bancs de batteries. Les chargeurs de bancs de batteries sont  
16 normalement alimentés par le réseau de distribution électrique. Ainsi, si une panne  
17 électrique survient dans un site de télécommunication, les équipements de  
18 télécommunication demeurent alimentés par les bancs de batteries pour une certaine  
19 durée (autonomie de la batterie en nombre d'heures) déterminée selon le rôle stratégique  
20 joué par le site.

### 21 **Bancs de batteries**

22 Par banc de batteries, on entend un ensemble de batteries reliées entre elles, retenues et  
23 organisées dans un cadre, ainsi que leurs accessoires. Cette catégorie exclut les  
24 batteries intégrées à des équipements spécifiques de télécommunication.

25 Durée de vie utile : 7 ans.

### 26 **Chargeurs de bancs de batteries**

27 Les chargeurs de batteries, incluant l'onduleur, le convertisseur de courant et tout petit  
28 équipement ou accessoires associés à ces équipements, ont pour fonction d'amener ou  
29 de transformer le courant électrique dans une salle de télécommunication. Ceux-ci

1 excluent les systèmes d'alimentation intégrés dans des équipements spécifiques de  
2 télécommunication.

3 Durée de vie utile : 10 ans.

#### 4 **MODEMS**

5 Les modems servent à transmettre des données sur le réseau de télécommunications.  
6 Par le terme *modem* on entend autant les modems format bureau (sous forme de boîtier)  
7 que les modems sous forme de cartes qui sont installées dans un râtelier à modems.

8 Les modems sont utilisés pour agir à titre d'interface entre le réseau local d'un site et le  
9 réseau principal de télécommunications. Les divers équipements de télécommunications  
10 du site sont alors en mesure de transférer des signaux (de l'information) et ainsi d'entrer  
11 en communication avec les autres sites du réseau.

12 Des composantes complémentaires, telles que le câblage, le râtelier, le panneau de  
13 contrôle, le ventilateur, le bloc d'alimentation, etc. complètent généralement les modems.

14 Durée de vie utile : 10 ans.

#### 15 **BÂTIMENTS**

16 Bâtiments de télécommunications incluant le terrain. Durées de vie utile de 20 à 50 ans  
17 selon l'actif, à l'exception des terrains qui ne sont pas amortis. La principale catégorie est  
18 la suivante

##### 19 **Bâtiments amovibles**

20 Remises préfabriquées avec ou sans plate-forme de ciment, roulottes, remises  
21 sécuritaires (modules préfabriqués) pour entreposage de transformateurs, système de  
22 chauffage, de climatisation et raccordements électriques.

23 Durée de vie utile : 20 ans.

#### 24 **INFRASTRUCTURES DE SITES**

25 Les infrastructures de sites de télécommunications désignent globalement l'ensemble des  
26 travaux nécessaire à la mise en place, à un endroit donné, des infrastructures permettant  
27 d'accueillir par la suite des équipements de télécommunications. Ces travaux sont de  
28 différentes spécialités (civils, électriques et mécaniques). À titre d'exemple, on a recours

1 aux catégories «Infrastructures de sites» lors de la mise en place d'un nouveau site de  
2 télécommunication sur le réseau (construction d'un chemin d'accès vers le site à partir de  
3 la route principale la plus proche), travaux de canalisations souterraines, aménagement  
4 du site proprement dit, incluant la sécurisation de son enceinte, etc).

5 Durées de vie utile : de 25 à 50 ans selon l'actif.

6 Les principales catégories sont les suivantes

7 **Canalisations souterraines**

8 Conduits souterrains en vue de la protection des câbles, caniveaux, galeries et puits  
9 d'accès.

10 Durée de vie utile : 25 ans.

11 **Infrastructures de sites de télécommunication**

12 Infrastructures de sites de télécommunications, y compris les routes, héliports, chemins  
13 d'accès et clôtures, incluant l'aménagement des sites, le drainage et le service d'eau  
14 potable.

15 Durée de vie utile : 25 ans.

16 **SYSTÈMES DE TÉLÉSURVEILLANCE**

17 Systèmes de télésurveillance ou de mesure à distance positionnés dans des sites  
18 télécommunication, visant à informer les gestionnaires de l'état du réseau. Par système,  
19 on entend l'ensemble des points de lecture (contacts) mis en place sur les équipements  
20 (ex.: chargeurs, fusibles, radios, génératrice), le câblage associé, le bornier (préfilé avec  
21 la codification standardisée en télécommunication), le boîtier et les cartes. Ce système  
22 est ensuite raccordé au transporteur (radio micro-onde, fibre optique) du site. Dans le cas  
23 d'un système de type Mirador, le système inclut la partie «automate programmable»  
24 (visant à contrôler à distance des composantes de l'environnement d'un site telles que  
25 température, ventilation, climatisation et aussi les cellules des batteries).

26 Durée de vie utile : 15 ans.

1 **SYSTÈMES D'ALIMENTATION AUXILIAIRES**

2 Systèmes d'alimentation de relève (génératrices, panneaux solaires, systèmes  
3 d'alimentation par câble de garde) et réservoirs de carburants.

4 Les systèmes auxiliaires sont utilisés lorsque certains sites s'avèrent géographiquement  
5 trop éloignés d'un réseau de distribution électrique. Dans ces situations, l'équipement de  
6 télécommunication est au départ quand même alimenté par des bancs de batteries,  
7 rechargés (lorsque requis). Les chargeurs de bancs de batteries sont alors alimentés par  
8 des systèmes hybrides (par exemple, dépendamment de la charge électrique requise au  
9 site, une combinaison de génératrices, panneaux solaires, petites éoliennes). Ainsi, si  
10 une panne électrique survient dans un site de télécommunication, les équipements  
11 demeurent alimentés par les bancs de batteries pour une certaine durée (autonomie de la  
12 batterie en nombre d'heures) déterminée selon le rôle stratégique joué par le site.

13 Durée de vie utile : 25 ans.

14 Cette catégorie est également constituée d'un passif de 8 M\$ comptabilisé conformément  
15 à la norme comptable 3110 de l'Institut Canadien des Comptables Agréés (ICCA)  
16 *Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations*, que la Régie a reconnue dans  
17 sa décision D-2005-50. Ce passif résulte de l'obligation légale de décontaminer les sols  
18 lors de la mise hors service des réservoirs pétroliers alimentant certains sites de  
19 télécommunication. Lors de l'entrée en vigueur de cette norme comptable, ce passif a été  
20 évalué à sa juste valeur et actualisé rétroactivement à la date d'origine de l'obligation, soit  
21 le 1<sup>er</sup> juillet 1991.

22 Le solde du passif est constitué de la valeur actuelle des travaux à effectuer pour les sites  
23 non encore traités selon l'échéancier des travaux. Il varie donc à chaque année en  
24 fonction de la désactualisation des soldes pour les sites non encore traités, des  
25 changements à l'échéancier et est réduit de la valeur actuelle du passif pour les sites dont  
26 les travaux de décontamination sont complétés.

1    **ANTENNES ET GUIDE D'ONDES**

2    Antennes, lignes de transmission et accessoires, y compris les guides d'ondes et le  
3    système de pressurisation.

4    Tel que mentionné plus haut, le réseau de transmission est composé de plusieurs liaisons  
5    hertziennes. Chaque liaison est composée d'une série de bonds radioélectriques. La  
6    distance moyenne d'un bond peut varier de 60 km à 100 km. Les signaux sont alors  
7    transportés d'un site à l'autre, au moyen d'antennes qui se trouvent en visibilité directe  
8    puisqu'elles sont installées à des pylônes de télécommunications.

9    Durée de vie utile : 20 ans.

10   **CÂBLES AÉRIENS ET SOUTERRAINS**

11   Câbles de cuivre extérieurs (deux portées adjacentes ou plus d'un même circuit) et câbles  
12   souterrains.

13   Les câbles à paires de cuivre utilisés dans le réseau de transport de télécommunications  
14   ont des capacités qui varient de 6 à 50 paires de fils. Quelques exceptions comportent  
15   entre 100 et 300 paires de fils. Quoiqu'ils soient de moins en moins utilisés, les câbles de  
16   cuivre fournissent encore des services de télécommunications dans les situations  
17   suivantes :

- 18       • pour desservir à partir d'une centrale les éléments qui lui sont annexés : barrage,  
19        prise d'eau, cheminée d'équilibre, limnimètres amont et aval, etc;
- 20       • pour amener le réseau de télécommunications jusqu'à un petit poste électrique en  
21        le reliant à un autre poste voisin déjà rattaché au reste du réseau;
- 22       • pour relier des sites voisins tels que des postes et des bureaux afin de partager  
23        des équipements tels qu'une liaison, un commutateur téléphonique, etc.

24   Le nombre de câbles à paires diminue graduellement depuis une dizaine d'années. Des  
25   liaisons par câbles à fibres optiques qui les remplacent permettent d'éliminer les  
26   problèmes d'élévation du potentiel de terre particuliers aux environnements de centrales  
27   et de postes électriques. La baisse continue des coûts des liaisons optiques et leur  
28   performance supérieure favorisent également le remplacement graduel des câbles de  
29   cuivre.

30   Durée de vie utile : 25 ans.

1    **APPAREILLAGE DE SYNCHRONISATION**

2    Horloges de haute précision, distributeurs de synchronisation et éléments de gestion.

3    L'objectif d'un réseau de synchronisation est de maintenir une fréquence de référence  
4    égale et de qualité à tous les équipements du réseau de télécommunications. Pour ce  
5    faire, on a notamment recours à des horloges de référence primaire qui doivent se  
6    conformer aux normes en vigueur.

7    Durée de vie utile : 15 ans.

8    **DIVERS**

9    **Poteaux**

10   Poteaux en bois, en béton et en métal, y compris les traverses, les haubans, les  
11   ancrages, les chevilles etc.

12   Durée de vie utile : 30 ans.

13   **Ordinateurs de gestion de réseaux de télécommunications**

14   Ordinateurs et équipements périphériques, incluant les interfaces physiques et les  
15   logiciels d'exploitation, dédiés à la surveillance et à la gestion de réseaux de  
16   télécommunication.

17   Durée de vie utile : 5 ans.

18   **PROJETS EN COURS D'INSCRIPTION**

19   Compte transitoire en vue de l'inscription finale aux actifs de projets terminés.

20   À titre illustratif, le tableau suivant indique la répartition éventuelle de ce compte aux actifs  
21   des diverses catégories décrites précédemment, en fonction des projets en cours  
22   d'inscription au 31 décembre 2006, leur répartition définitive et leurs durées de vie utile  
23   n'étant déterminées qu'après une analyse complète.

Câbles de garde à fibre optique	2 634 430 \$
Ondes porteuses sur ligne de transport	1 886 354 \$
Multiplexeurs	17 598 629 \$
Appareillage optoélectronique	3 306 280 \$
Câbles à fibre optique	9 244 660 \$
Pylônes et Fondations	4 823 844 \$
Appareillage de liaisons hertziennes	8 625 067 \$
Systèmes d'alimentation primaires	10 107 466 \$
Modems	923 043 \$
Bâtiments	1 031 080 \$
Infrastructures de sites	2 158 831 \$
Systèmes de télésurveillance	1 651 948 \$
Antennes et guides d'ondes	6 045 215 \$
Câbles aériens et souterrains	773 699 \$
Appareillage de synchronisation	1 048 933 \$
Divers	626 049 \$
	<b>72 485 529 \$</b>

1

2 **2.1.2 ACTIFS INCORPORELS**

3 **Logiciels de gestion de réseaux de télécommunications**

4 Logiciels de gestion de réseaux, incluant les logiciels périphériques ou utilitaires,  
5 indispensables aux applications de gestion, par exemple les logiciels de base de  
6 données. Cette catégorie exclut les logiciels qui sont intégrés dans les équipements de  
7 télécommunication eux-mêmes (ex. CPU dans un aiguilleur, etc.) ainsi que les logiciels  
8 d'exploitation qui font partie intégrante des serveurs et ordinateurs.

9 Durée de vie utile : 3 ans.

10 **Servitudes**

11 Servitudes et droits, incluant les frais inhérents: examen, enregistrement, titres,  
12 arpentage, études d'avant-projet d'acquisition et projets reliés aux acquisitions.

13 Durée de vie utile : 0.

1 **2.1.3 FRAIS REPORTÉS**

2 **Coûts reportés Churchill Falls**

3 En 1991, Hydro-Québec a demandé à Churchill Falls (Labrador) Corporation ( CF(L)Co )  
4 l'ajout d'un nouveau lien de télécommunication par micro-ondes pour la centrale des  
5 Churchill Falls située au Labrador. Hydro-Québec en a assumé tous les coûts  
6 d'acquisition et d'installation et assume les coûts d'entretien et d'exploitation. Ces coûts  
7 ont été comptabilisés et reportés depuis 1991 sur la durée restante du contrat signé avec  
8 CF(L)Co.

9 Durées de vie utile diverses.

10 **3. PROJETS EN COURS**

11 Le tableau 2 suivant présente les montants par catégorie des projets de  
12 télécommunications en cours au 31 décembre 2006 qui, une fois complétés et mis en  
13 service, seront inscrits à la base de tarification en fonction des actifs de  
14 télécommunications qui en découleront.

15 **Tableau 2**

<b>Classification</b>	<b>Montant (M\$)</b>
Maintien des actifs	36,7
Maintien et amélioration de la qualité	4,9
Respect des exigences	2,4
Croissance des besoins	<u>8,1</u>
Total	52,1

16  
17 Les objectifs des principaux projets dont les mises en service représenteront des  
18 montants supérieurs à 5 M\$ sont :

- 19 • Modernisation de la gestion des télécommunications, qui remplace le système  
20 d'inventaire actuel (14,2 M\$) ;  
21 • Numérisation des liaisons hertziennes numériques (8,6 M\$) ;  
22 • Raccordements des producteurs éoliens (5,8 M\$) ;  
23 • Alimentation des sites de Télécommunications (4,2 M\$ en Maintien des actifs et 2 M\$  
24 en Respect des exigences).